49e ANNÉE. — N° 17.293
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9 » 17f 32f
Etranger..... 20 » 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 6 NOVEMBRE 1919
SAINT LÉONARD
SOLEIL: lever 6h48; coucher 4h43
LUNE : P. L. le 7; D. Q. le 14

DANS STRASBOURG REDEVENUE FRANÇAISE

M. CLEMENCEAU PARLE AU PAYS

L'union sacrée doit être maintenue — La liberté régionale organisée rendra la vie à nos provinces

Tous les bons Français doivent s'unir contre les bolchevistes

En écoutant Clemenceau

(De notre envoyé spécial)

Strasbourg, 4 novembre. — Une vaste salle moderne de concert, la « Sangerhauss », la Maison des Chanteurs, bondée d'un public masculin, où seule une place a été faite à une femme enveloppée de longs voiles de deuil : la veuve d'un Alsacien fusillé par les Allemands. De la curiosité intense, de l'enthousiasme latent, et de la fierté aussi d'avoir été choisis pour entendre le discours-programme qui sera le testament politique du chef du gouvernement qui, par un de ces retours surprenants des destins, se trouve être le dernier survivant des signataires de la protestation historique d'il y a quarante-huit ans à l'Assemblée de Bordeaux. Il émerge du fond de la scène, où sont massés, autour de M. Anselme Laugel, le vaillant député alsacien protestataire au Reichstag, l'évêque, le président du Consistoire protestant, le grand-rabbin, les généraux et les autorités, et aussitôt c'est une ovation brutale qui se déchaîne en rafale. Clemenceau s'arrête, cloué sur place, suffoqué d'une émotion qui fait ciller ses yeux, gonfler sa gorge et trembler ses mains. Il refoule le sanglot, se ressaisit, et s'asseoit au premier plan à une petite table, entre M. Anselme Laugel et M. Millerand. Quand ceux-ci ont exalté en lui l'un des auteurs de la victoire, il parle à son tour, toujours dominé par la même émotion violente. Tout d'abord, il reconnaît que si nous avons gagné la guerre, c'est à tous qu'il en faut être reconnaissants. A vrai dire, il n'y a pas de reconnaissance pour le devoir : la reconnaissance, elle est là, et il frappe son cœur.

Puis, en venant à l'objet même de sa présence :

« Nous sommes à une heure décisive, déclare-t-il. Nous allons accomplir un acte politique qui doit réagir sur toute la politique française. J'ai pensé : si Strasbourg m'approuve et pense avec moi, alors la France saura ce qu'elle doit faire. » Et ayant dit, dans les applaudissements répétés, M. Clemenceau assura son binocle, tira une brochure d'épreuves de sa poche, et commença de la lire d'une voix par instants assourdie, en ponctuant parfois ses phrases d'un geste nerveux de la main. Il lut ainsi pendant trois quarts d'heure, dans un silence rompu seulement par des applaudissements nourris.

Avec une attention particulièrement soutenue, on suivit les passages sur la politique de laïcité, avec maintien intégral des lois de laïcisation, sur la manière dont doit être continuée l'union réalisée pendant la guerre. On applaudit ces formules : « Il faut au gouvernement un chef capable de dire ce qu'il veut et de vouloir ce qu'il dit » ; et « les manifestations de violence ne devront jamais être tolérées par un gouvernement digne de ce nom » ; et ce corollaire : « Le désordre ne peut pas être un principe de vie » ; ces autres formules encore : « L'ouvrier a des droits, mais il doit respecter les droits d'autrui... » « La Révolution française doit aboutir à autre chose qu'à un déplacement d'iniquités » ; la remarque sur l'ouvrier de la terre : « Qui ne compte pas ses heures de travail » fut fortement soulignée, et l'idée : « Les travailleurs doivent avoir une part de propriété dans les entreprises auxquelles ils sont attachés » fut ratifiée par des approbations d'une exceptionnelle vigueur.

Aux passages contre le bolchevisme et ses tenants, la communauté de vue de l'orateur avec l'auditoire ne s'affirma pas avec moins de force, surtout quand il eut proclamé que : « Entre les bolcheviks et nous, rien à dire; c'est une question de force » ; et que « le parti socialiste unifié se solidarise avec la politique du crime en prenant à Paris, pour tête de liste, un officier déserteur », allusion suffisamment claire au capitaine Sadoul.

La longue liste des réformes à accomplir dans l'ordre économique et social fut suivie avec intérêt, et l'appel final : « Tous les Français pour la grandeur et la beauté de la France ! Tous unis pour le bien et la grandeur de l'humanité ! », provoqua une nouvelle ovation. Elle fut couronnée par la « Marseillaise », entonnée spontanément par les Strasbourgeois, qui la chantent avec une ferveur grave que nous comprenons et qui nous émeut.

La réunion à la salle des fêtes de Strasbourg

C'est à trois heures qu'a eu lieu, dans la grande salle du palais des fêtes, autrefois appelée la « maison des chanteurs », la réunion au cours de laquelle le président du conseil doit prendre la parole. Mais dès deux heures, les deux mille places que contient le vaste édifice sont toutes occupées. Sur l'estrade viennent prendre place MM. Mirman, commissaire de la République à Metz; Poulet, commissaire de la République à Colmar; Guyard, préfet du Bas-Rhin; Peirotte, maire de Strasbourg; les généraux Humbert, Peters, Hirschauer, Bourgeois; Mgr Trouffleg, évêque de Strasbourg, et son vicaire général; le président du consistoire protestant; le grand rabbin; MM. les abbés Balser et Weterlé; MM. Holmer et Blumenthal, anciens députés protestataires au Reichstag; M. Wongel, président de la Ligue de l'Alsace française; un grand nombre de représentants des municipalités et des Associations d'Alsace et de Lorraine, etc.

A trois heures précises, le président du conseil paraît à son tour sur l'estrade, accompagné par M. Millerand. Aussitôt, la salle tout entière, debout, lui fait une ovation qui se prolonge pendant plusieurs minutes.

Allocution de M. Millerand

Puis M. Millerand, prenant la parole, souhaite la bienvenue à M. Clemenceau : « Je vous remercie, lui dit-il, d'avoir voulu choisir la terre d'Alsace pour adresser à la France les paroles qu'elle attend de vous.

» En déclarant la guerre au monde, l'Allemagne avait fait de l'Alsace-Lorraine l'enjeu et le prix de la lutte. Le drapeau qui flotte sur la flèche de notre cathédrale réalise l'espoir sublime qu'il y a quarante-huit ans, à Bordeaux, vous affirmiez dans une confiance invincible dans le relèvement de la France, au moment même où elle semblait toucher la fin de l'abîme.

» Votre rêve est accompli. Où le réaliserait-on plus complètement ou mieux qu'ici ? Où auriez-vous mieux fait entendre les leçons de la victoire ? Aucun de ceux qui en furent les artisans ne cherchera à me démentir quand je salue en vous celui qui en fut le principal auteur, en frappant la tête du défaitisme. Toute l'Alsace, toute la Lorraine, ajoute M. Millerand, auraient voulu vous crier leur gratitude. C'est une joie profonde pour moi que d'avoir aujourd'hui, grâce à vous, le privilège d'être leur interprète. Monsieur le Président, soyez le bienvenu à Strasbourg. »

Le discours du président du Conseil

Les applaudissements crépitent de nouveau d'un bout à l'autre de la salle, lorsque le président du conseil se lève pour prendre la parole.

Sa voix, que l'émotion voile un peu au début, se raffermit vite et c'est dans un silence religieux que l'orateur explique les raisons qui l'ont déterminé à prononcer son discours.

« Il est, dit-il, le dernier survivant des signataires de la protestation de Bordeaux. »

Après avoir constaté que le militarisme prussien est abattu et l'œuvre de libération accomplie, le président du conseil proclame la nécessité de travailler à l'œuvre de la reconstitution. Il prend la défense du traité de paix, dont les auteurs ne se font pas illusion sur les faiblesses de certaines parties d'une construction fatalement hâtive.

« Il faut le reconnaître sans récriminer, dit M. Clemenceau, les réparations qui nous étaient dues pour l'affreuse dévastation de dix départements les plus riches de France nous ont été trop parcimonieusement mesurées. »

Le président du conseil ajoute qu'on ne doit pas s'étonner que « nous soyons réduits à une politique de vigilance. Je n'ai rien dit de l'Allemagne. Nos sûretés prises, nous saurons attendre, dans le ferme exercice de nos droits, qu'elle se convertisse aux sentiments de civilisation. »

La République a refait l'intégrité de la patrie

« Cadre international ou cadre de vie nationale, n'est-ce pas une même construction de droit qui dans tous les domaines s'impose partout comme règle de nos activités ? Quelle que soit leur dénomination, les gouvernements se trouvent désormais dans la main des peuples : l'avènement de la démocratie, avec toutes ses conséquences politiques et sociales, a dès à présent la valeur du fait accompli. Après avoir préservé l'Honneur en 1871, la République, sauvant avec nos vaillants alliés, la civilisation elle-même, a superbement refait l'intégrité de la patrie : le régime est désormais au-dessus de toute atteinte.

» Nous avons vu le gouvernement représentatif suffire à des tâches qui paraissaient dépasser la mesure des forces humaines. Pendant quatre ans et plus, au pire des suprêmes périls, les libertés politiques ont été sauvegardées sous le contrôle du Parlement, dans le plein de l'action gouvernementale, au grand jour. Enfin, l'évolution de justice sociale, enrichie des stipulations du traité de paix, poursuit laborieusement ses voies dans tous les pays qui veulent la vie de justice, mais ne conçoivent pas la vie sans la liberté.

Sans la liberté de conscience, la République ne serait qu'un mensonge

» Cependant la disparition des anciens partis aura pour premier effet de dégager d'alliances pesantes ceux de nos concitoyens qui tiennent justement à garder intact le libre exercice de leur croyance, l'une des premières manifestations de la liberté de penser. Les lois de laïcisation doivent être intégralement maintenues. On nous dit aujourd'hui dans le camp de ceux qui les ont combattues — et c'est l'un des grands événements de ce débat électoral, — que la laïcité d'Etat doit se concilier avec les droits et les libertés des citoyens, à quelques croyances qu'ils appartiennent, et qu'à ce prix seulement, la paix religieuse sera enfin assurée. »

» Comment n'en serions-nous pas d'accord, puisque c'est le principe même du régime républicain ? Sans la liberté de conscience, la République ne serait qu'un mensonge, et, s'il était nécessaire, je montrerais au prix de quels combats nous l'avons défendue dans les persécutions et sauvée. Qui de nous voudrait l'abandonner dans la victoire ? Le malheur est que la politique et la religion se sont trop souvent confondues dans les violents efforts de retour aux régimes du passé. Les déclarations qui nous viennent aujourd'hui des défenseurs attitrés de l'Eglise nous permettent enfin d'espérer, comme on nous l'annonce, que la paix religieuse pourra être assurée dès que les légitimes revendications de libertés confessionnelle ne s'embarrasseront plus du poids mort des anciens partis. J'y verrai, pour ma part, l'une des plus belles victoires de la République. Et le jour où les faits prouveraient qu'il n'y a plus d'arrière-pensée, nul ne pourrait commettre la faute de rompre l'admirable union du temps de guerre pour réveiller d'anciennes querelles qui, dans l'ordre nouveau de notre paix, ne doivent plus avoir de raison d'être. Au-dessus même des droits stricts de la liberté légale il y a les larges horizons de l'universelle tolérance, où les esprits peuvent se donner carrière sans cesser de se comprendre et de s'aimer.

L'union sacrée, qui nous a donné la victoire, doit être maintenue pour la réorganisation du pays

» Rien ne me serait si cruel, en effet, que d'oublier ce qui fait la gloire de la France, trop longtemps divisée : commun élan de tous les Français sans distinction de croyance ou de parti vers les champs de bataille où se décidait le sort de la patrie. L'idée d'une union française qui ne vaudrait que pendant la guerre, pour céder la place aux dissensions d'autrefois aussitôt la paix rétablie, me paraît un trop clair contresens. Sans un fonds commun d'union, comment une nation aurait-elle pu se fonder, se maintenir ? Comment pourrait-elle vivre ?

» Que le faisceau se relâche, et les assauts du dedans joints à ceux du dehors, auront tôt fait de mettre en péril la sécurité, puis l'existence même du commun foyer de vie. Toujours assez de causes pousseront les hommes les plus proches d'esprit non seulement à se diviser, mais à montrer de naturelles différences au delà de ce que l'intérêt général doit commander. Si les croyances n'y suffisaient pas, la lutte des partis nous fournirait d'assez graves motifs de désaccord ! Et pourtant les partis ont leur cause honorable au plus profond de nous-mêmes. Jusqu'à nouvel ordre ils sont la condition même de l'action publique dans les collèges électoraux, comme dans le Parlement. Mais ils n'aboutiraient qu'à la dissolution du corps national s'ils n'étaient, d'un consentement commun, dominés par la conscience générale d'une nécessité supérieure d'union.

Ce qui presse : une majorité de gouvernement sur des formules d'action clairement définies

» Vous ne me croiriez pas si je disais que notre organisation parlementaire est au-dessus de la critique. Beaucoup soutiennent que le chiffre de la représentation nationale pourrait être avantageusement réduit. Il est permis de croire aussi que l'abus de la parole est un mal par lequel un temps précieux se gaspille pour aboutir à détourner les esprits de l'action. Peut-être encore pourrait-on suggérer que le pouvoir du contrôle parlementaire ne doit en aucun cas se mettre sous la dépendance de l'exécutif, comme y conduit chaque jour un pernicieux système de recommandations qui désagrège la puissance gouvernementale, ou même parfois l'abolit. Cette funeste confusion, qui porte un si grand dommage à la conduite des affaires, ne pourra cesser que par une réforme profonde de cette psychologie, dans un régime de décentralisation correspondant aux vœux comme aux besoins du pays.

» Au moment où je parle, tout le problème soumis à la sagacité des électeurs, ainsi qu'à la bonne foi de ceux qui aspirent à les représenter, est dans la formation d'une majorité cohérente, capable de maintenir les bénéfices acquis dans tous les domaines par cinquante années de vie républicaine, en s'appliquant à les développer dans les méthodes d'une volonté continue. Maintenir pour développer, c'est tout le secret de la politique. Jadis, la tâche du monarque au hasard des conseillers; aujourd'hui, l'affaire des majorités. Rien ne presse davantage que la constitution primordiale d'une majorité de gouvernement, sur des formules d'action clairement définies.

Un programme ? Avoir le courage de commencer !

Au milieu de tant de problèmes qu'il est plus aisé de signaler que de résoudre, le premier besoin, semble-t-il, serait d'une nomenclature de réformes par ordre d'urgence, un programme public susceptible d'obtenir l'assentiment et le concours actif des électeurs. Je n'ai pas plus tôt prononcé ce mot que j'entends des voix s'écrier : « Ce programme, quel est-il ? » Et chacun d'apporter ses idées, ses textes, ses doctrines, ses raisons, ses moyens, et de discuter savamment sur toutes questions concevables et même de quelques autres. Imaginez un instant l'énorme dossier de toutes les propositions, plus ou moins heureusement agencées, qui s'étalent aux murailles, et dites ce que peut faire l'homme infortuné dont la charge serait d'en dégager les parties de réalisation prochaine, en les ordonnant selon les convenances du jour ou la nécessité.

» Par où commencer, dans un pays où tout semble à refaire, non à cause des institutions défaillantes, mais parce que les maîtresses formules, les règles de gouvernement et d'administration sont viciées moins dans leurs principes que par un laisser-aller général d'irrésolution coutumière ? Ainsi nous nous trouvons trop souvent confinés dans une politique d'à peu près où chacun se console du mécompte des actes en instance d'ajournement par de faciles visions de mirage où l'idéalisme en espérance prend figure de réalité. Rien de plus aisé que d'aligner une liste de réformes dont quelques-unes sont depuis trop longtemps attendues.

» Comment procéder ? Comment en faire sortir une action efficace, lorsque toutes les voies de l'activité parlementaire sont inutilement encombrées de paperasses, de rapports interminables, de colonnes de discours où chacun parle de l'acte attendu au lieu de le réaliser ? Que de fois j'ai vu des ministres essayer de se passer du concours parlementaire qui n'était pas douteux, simplement pour ne pas s'enliser dans la longueur des procédures, tandis que, en fin de session, un torrent vertigineux de votes silencieux emporte par nécessité d'innombrables projets qui paraissaient voués à l'éternel sommeil? Que faudrait-il pour changer tout cela ? Rien que la réforme non de la législation, mais du législateur lui-même : la résolution d'agir !

» Parlerai-je de notre constitution, qui fut tout justement disposée pour d'autres résultats que ceux qu'elle a donnés ? Je la crois

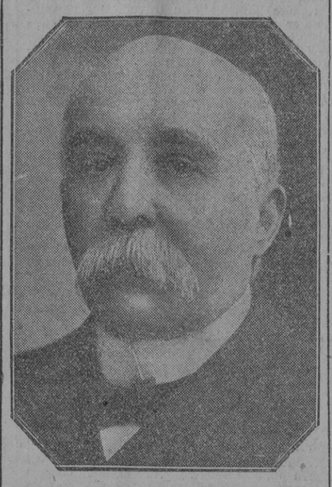

médiocre. Elle n'en a pas moins le mérite capital de se trouver là, de nous avoir portés des extrêmes périls au succès triomphal; il s'agit de savoir si nous pourrons faire la glorieuse entrée du peuple français dans une vie de justice heureuse pour tous les peuples capables de se gouverner. Pratiquée avec ménagement, notre loi constitutionnelle peut encore servir; tandis que je ne verrai pas sans crainte pour le début de nos prochains travaux parlementaires l'amorce des développements oratoires sur toutes les constitutions qui ont été ou pourraient être. Il se dépenserait des mois sans nous faire rencontrer l'idéal, uniquement réservé peut-être à la Grande-Bretagne, qui peut inscrire à son compte une assez belle histoire, dont la pratique vivante s'accommode très bien de l'absence d'une constitution. Ce qui veut dire sans doute que la conscience inébranlable du droit, en l'âme rigide de chacun, suffit à l'armature intérieure où viennent se rattacher tous les éléments du corps politique subsistant des réalités de l'action beaucoup plus que des théories.

» Je vois des candidats qui réclament un renforcement du pouvoir exécutif. Ayant vécu ce grave problème des deux côtés de la barricade, si j'ose dire ainsi, je ne saurais me résoudre à les suivre. Le régime américain où l'autorité centrale est contenue par une fédération d'Etats indépendants sur lesquels aucune entreprise d'usurpation ne pourrait même être tentée, ne peut être invoqué ici qu'à contresens.

» La vérité très simple, — celle précisément qu'on se donne tant de peine pour ne point voir — est que le mal du pouvoir exécutif est moins d'une insuffisance de ses moyens d'action que d'une trop fréquente apparence de caractères à la hauteur des responsabilités. C'est le fond du débat, où, quoi qu'on puisse dire et faire, toute critique se ramène. Aussi, lorsqu'on me demande dans quel ordre aborder un programme de gouvernement dont les principales données sont de commune énumération, je ne cesse de répondre : « Vous êtes à pied d'œuvre : la première et capitale affaire est d'avoir le courage de commencer. »

La réforme électorale

« Depuis quelques années il s'est livré de grands combats pour ou contre la nécessité d'une réforme électorale en vue d'obtenir par un jeu de chiffres savamment disposés une réponse du suffrage universel qui ne soit plus celle de l'antique et vulgaire majorité. On nous a sérieusement dit que le salut de la France était là. Cependant, je vois chaque jour d'envahissantes minorités révolutionnaires empiéter sur la majorité pour accroître la confusion du pouvoir, quand la bonne utilisation de l'activité parlementaire réclamerait simplement, comme je l'ai dit tout à l'heure, la constitution d'une majorité irréductible, sous un chef capable de dire ce qu'il veut et de vouloir ce qu'il dit.

» Qui ne voit combien ce mal s'est aggravé dans ces dernières années ? Etait-ce de leur fabriquer, dans une incohérence de votes, comme il ne s'en vit jamais, un système électoral dont le but avoué est de réduire la majorité au profit de minorités, dont quelques-unes sont de perturbation avérée ? Le temps paraît venu de réagir. Après tant de révolutions, lorsque la monarchie elle-même, là où elle s'est maintenue, n'a plus qu'une fonction de décor, je ne vois de source d'autorité que dans une majorité résolue de gouvernement.

» Si ce que nous avons devait se déliter sous l'action destructive de nos minorités révolutionnaires, l'émotion même de la secousse nous serait épargnée. La « révolution » se trouverait faite en dehors de son appareil ordinaire et n'en serait pas meilleure, n'ayant pas besoin de détruire des pouvoirs qui se seraient eux-mêmes anéantis. Nous n'aurions plus devant nous que des puissances désorbitées qui s'en iraient tout droit aux dictatures de l'anarchie, comme l'exemple nous en vient de nos ex-alliés de Moscou. Il ne convient pas d'exagérer ces craintes, mais c'est dès le début du mal que la prudence commande de le signaler.

L'organisation du régime de liberté régionale rendra la vie à nos provinces

» A voir les choses comme elles sont, la véritable réforme est moins dans l'art de compter autrement les voix d'électeurs, avec la chance de leur imputer ce qu'ils n'ont pas voulu dire, que dans l'organisation du régime de liberté régionale, où nos provinces reviendraient à la vie, d'une expansion d'indépendance après l'étouffement final décrété par Napoléon. Nos régimes de toutes dénominations ne se sont que trop bien accommodés d'un état de choses qui facilitait l'obéissance universelle en remplaçant les initiatives fécondes par les routines de la bureaucratie. La vie provinciale dépouillée de toutes ses attributions légitimes, le député s'est vu, en dépit de lui-même, transformé en éternel solliciteur auprès de la providence terrestre de Paris, d'où le renversement de rôle au détriment des libertés publiques et des conditions mêmes d'un bon gouvernement.

» La réforme que je suggère serait donc au profit du gouvernement de l'administration et du parlement lui-même. Les Chambres s'allègeraient du travail, revenant aux assemblées locales. Du même coup, l'administration pourrait se délester du pululement de fonctionnaires mal payés et trop souvent disposés à ne pas fonctionner du tout, qui privé le pays de précieuses forces de production. Débarrassés des obstacles d'une « organisation » particulièrement propre à tout empêcher, les Français, qui après tout ont le droit de n'être pas de Paris, retrouveraient d'heureuses issues aux mouvements de la vie régionale, qui sont en tous pays la condition nécessaire de la liberté.

» Président du conseil et ministre de l'intérieur, il y a une douzaine d'années, je fis préparer, après une étude approfondie, une série de projets consacrés à la réforme que je recommande. Ils dorment en de beaux cartons administratifs. Puisse mon successeur avoir le courage de les réveiller ! En quelque voie que nous nous engagions, à la poursuite des améliorations nécessaires, la réforme la mieux conçue sera de nul effet tant que la machinerie politique ne s'accompagnera pas du moteur d'énergie première que l'homme qui doit la mouvoir est seul en état de fournir. Tout ingénieux que soient les cadres d'action politique, économique et sociale, sur lesquels nous épuisons nos facultés d'espérance, ils demeureront sans vertu de réformation véritable si le bon citoyen ne trouve en lui-même les ressources d'initiatives et de volonté propres à la mise en œuvre d'organisations nouvelles, avec le devoir supplémentaire de léguer aux temps à venir des générations fortement préparées.

L'égalisation sociale : le paysan a les mêmes droits que l'ouvrier; l'ouvrier a des droits, mais il doit à son tour respecter ceux d'autrui

L'achèvement de l'égalisation sociale par l'accession finale au pouvoir des travailleurs de l'usine et de la terre est le fait capital des temps modernes dans les pays civilisés. Les réalisations d'idées de justice sociale avec leurs chances de succès et de revers n'en sont qu'à leur commencement. Le libre gouvernement des peuples par eux-mêmes ne permet à aucune nation d'y échapper. Beaucoup trouveront peut-être que les débuts d'un régime nouveau ne vont pas sans à-coups. N'en fut-il pas de même aux transmissions de pouvoir des anciennes oligarchies ? La différence, c'est qu'il ne s'agit plus simplement d'une succession de puissances maîtresses. Une tentative d'organisation d'idéalisme appliqué est une tout autre affaire, source de surprises bonnes ou mauvaises selon le degré de préparation et de bonne volonté générale devant des problèmes infiniment complexes qui demandent des occupants un stoïcisme de bonne humeur, et des nouveaux venus une haute vertu de modération.

» Il n'est pas de réforme si nouvelle qu'elle soit pour nous effrayer, à condition qu'elle se fonde dans l'ordre public, sur le respect du droit de chacun. En revanche, les manifestations de violence ne peuvent être et ne seront jamais tolérées par un gouvernement digne de ce nom. Pourquoi le besoin de maintenir l'ordre, serait-il moindre dans une république que dans une monarchie ? Est-ce donc une nouveauté que l'ordre républicain ? L'absolutisme du souverain parut souvent à nos aïeux le suprême recours. Combien supérieure mais plus laborieuse cette sorte d'ordre public, qui exige de chacun, la maîtrise de soi par le libre concours de tous au bien universel !

» Aujourd'hui, le peuple n'a d'autre souverain que lui-même. Il n'y a de loi que sa loi. Si le gouvernement l'oublie, notre constitution abonde en moyens de le faire rentrer dans le devoir. Si des citoyens méconnaissent l'intérêt suprême du maintien de la paix publique, ils en subiront les conséquences, puisque le désordre ne peut être un principe de vie. C'est pourquoi toute tentative de force faite au nom des travailleurs de l'atelier ne rencontrera pas moins d'obstacles que les excès de pouvoir des anciennes oligarchies, qui succombèrent pour avoir cru, comme aujourd'hui certaines organisations ouvrières, que tout leur était permis. L'idée périlleuse de suspendre la vie nationale pour obtenir qu'il soit fait droit à certaines revendications est un de ces moyens extrêmes que ne peuvent donner des parties de succès durables que si l'on s'abstient de la conduire jusqu'au bout.

» Il faut comprendre qu'une société menacée dans ses conditions d'existence les plus élémentaires doit nous compter pour sa défense sur la force armée que sur elle-même, c'est-à-dire sur la spontanéité du concours volontaire d'hommes résolus à défendre leur droit, notamment le droit de tous aux services publics si l'on tente de les en priver. On a vu récemment en Grande-Bretagne ce que peut faire la libre organisation de citoyens dans l'exercice d'une légitime défense, heureuse garantie contre l'exagération des surenchères. L'ouvrier a des droits, dont il veut, avec grande raison, imposer le respect. Mais il doit à son tour respecter les droits d'autrui. Le socialisme n'a pas de sens, s'il n'est d'un idéalisme ordonné. La révolution française doit vraiment aboutir à autre chose qu'à un déplacement d'iniquités.

» Enfin, il n'y a pas que l'ouvrier de l'usine, il y a l'ouvrier de la terre, le paysan, dur à lui-même, qui, du lever au coucher du soleil, ne compte pas ses heures et ne voudrait pas devenir le paria d'un monde industriel aux avantages duquel il n'est pas en état de participer.

» C'est le paysan sur sa terre qui a fait jusqu'ici, le plus sûr fondement de la vitalité française. Il sait que les conditions de travail dans les villes, sont tout autres que les champs, et il comprend très bien qu'une organisation appropriée au travail y soit nécessaire. Mais ce qu'il ne peut admettre, c'est l'appel systématique à la violence et à la désorganisation du travail, au ralentissement de la production, c'est l'entreprise avouée de tenir systématiquement la société sous la terreur du lendemain. Le paysan a les mêmes droits que l'ouvrier. Il est du peuple français au même titre que tous les autres. Pour sa tâche ingrate, il a besoin d'un avenir d'ordre public comme tous les citoyens au labeur. A ce titre les intérêts des ouvriers et des paysans sont les mêmes. Ce serait folie de les opposer. Encore faut-il que cela soit compris des deux partis, pour l'indispensable maintien du bon accord.

L'union des bons Français contre les bolchevistes

» Au premier rang de ceux qui ne veulent pas d'accord, figurent les bolchevistes, à visage découvert, qui ne cachent point leur intention d'installer sur les ruines du régime républicain la sanglante dictature de l'anarchie. Ceux-là vraiment nous n'avons rien à leur dire. Entre eux et nous, c'est une question de force. Puisqu'en réclamant la liberté pour eux-mêmes ils prétendent nous imposer une dictature d'absolutisme, par un système d'exécrables attentats où s'exalte le délire de férocité, qui distingue si remarquablement les serfs mal émancipés de Russie, à nous de démontrer que leur agression ne nous trouvera pas sans défense. L'union des bons français suffira pour opposer un infranchissable rempart à la sauvagerie.

» A côté d'inspirateurs avoués d'un régime de sang comme il ne s'en vit jamais, le parti socialiste unifié, par crainte de rompre avec les professeurs de surenchère, pousse l'aberration de défaillance jusqu'à se solidariser avec la politique du crime, en proposant pour tête de liste, à Paris, un officier inculpé de provocation de militaires à la désobéissance et de désertion à l'étranger. Contre l'ennemi, quel qu'il soit, la France saura faire son devoir. Pourquoi dois-je ajouter que le parti socialiste-unifié, ayant décidé de refuser les crédits militaires comme il faisait avant la guerre, sous prétexte qu'aucune agression n'était à redouter de l'Allemagne, ceux qui après l'expérience de 1914, refuseront à la France les moyens de se défendre ne pouront plus soutenir qu'ils ont été trompés.

» Nous ne sommes pas des militaristes et nous ne voulons pas reprendre à notre compte l'entreprise de domination qui vient de succomber. Nous favoriserons de tout notre pouvoir le désarmement général, comme nous en avons pris l'engagement dans le pacte de la Société des nations. Mais nous n'entendons pas nous exposer au retour offensif de la bête et, si nous acceptons de réduire nos effectifs militaires dans une importante proportion, la situation de l'Europe nous invite à ne pas supprimer deux classes d'un seul coup. Les poilus qui vont entrer heureusement en assez grand nombre à la Chambre, ont vu de trop près le danger pour ne pas faire entendre à cet égard tous les avertissements de prévoyance.

Consolidation de nos finances, réfection de nos transports, réalisation de grands travaux

» Avant tout, nous avons à équilibrer nos budgets; il faudra pour cela demander à l'impôt, tout le nécessaire sous des formes qui tiennent compte des inégalités sociales, mais en assurant d'abord, la stricte application des lois déjà votées et la rentrée des impôts existants dont plusieurs sont trop loin du plein rendement. C'est la condition première de la consolidation de nos finances. Cependant la circulation fiduciaire sera progressivement réduite par des emprunts intérieurs. On a beaucoup exagéré le montant des sommes réclamées pour l'équilibre budgétaire. Les impôts actuels représentent déjà plus de dix milliards de ressources annuelles, non compris celles à provenir d'Alsace et de Lorraine et de nos régions du Nord-Est qui, d'ici à cinq années environ, auront recouvré leur puissance de production.

» Assez de placements à l'étranger ! A l'épargne française de mettre la terre de France en valeur ! Pour la remise en état de nos régions dévastées, comme pour l'exécution des grands travaux qui doivent nous mettre en possession de l'outillage nécessaire, nous ne pouvons nous dispenser de budgets spéciaux complètement distincts du budget ordinaire.

» Rien de plus urgent que de mettre fin à la crise des transports. Il faut une claire compréhension du mal pour appliquer le remède avec résolution. Nous comptons sur le bon vouloir d'un personnel excellent et sur l'accommodation des Compagnies à des nécessités inéluctables, dont la première est une concentration de l'autorité générale dans l'incoordination de réseaux dispersés. La réfection et le développement des voies ferrées, des gares, de leur raccordement avec les canaux et avec les ports sont au tout premier rang de nos besoins. De même pour l'établissement d'un nouveau mode d'exploitation des chemins de fer à étudier tout de suite en collaboration avec les grandes organisations patronales et ouvrières; le développement des canaux, la navigation du Rhône et du Haut-Rhin les voies navigables du Sud-Ouest et du Centre, le développement des ports et l'augmentation de leur outillage, le doublement de la marine marchande, la création de grands réseaux de distribution de forces motrices couvrant toute la France et alimentées par les forces hydrauliques, dont s'impose l'aménagement immédiat.

» Pour la réalisation des grands travaux, pour la mise sur pied de l'outillage national, il faudra sans doute recourir à des organismes auxiliaires, sociétés ou offices, exploitant industriellement en régie intéressée ou par toute autre formule de collaboration. Le gouvernement est entré résolument dans cette voie. Il a présenté à la Chambre un projet financier complet pour réaliser à la fois la navigation du Rhône, la mise en valeur de ses forces hydrauliques et l'irrigation de ses plaines. Pour la première fois, on y prévoit, dans une même société, la collaboration comme actionnaires de l'Etat, des collectivités intéressées (villes, chambres de commerce, etc.), avec des avantages spéciaux aux ouvriers de l'entreprise. La Chambre a tenu, avant de se séparer, à voter ce projet. C'est dans ce sens que devra notamment être résolue, le plus tôt possible, la navigation du Rhin, la réalisation de ses forces hydrauliques et l'amélioration de la liaison de cette grande vallée avec celle du Rhône et de la Seine.

L'intensification de la production agricole : Devenir exportateurs !

» Pour l'intensification immédiate de la production agricole : l'engrais sous toutes formes (azote, phosphate et potasse), en abondance et à bon marché. L'exploitation des mines de potasse d'Alsace (devenues propriété d'Etat, par la collaboration de groupes alsaciens et des syndicats agricoles français, assurant à la fois, une exploitation industrielle et la vente de l'engrais potassique au prix de revient sur le marché intérieur. Développement de nos productions d'azote atmosphérique et création d'usines, suivant le procédé le plus perfectionné, nous assurant l'ammoniaque et les nitrates, à des prix au-dessous de ceux des nitrates naturels, ce qui prévindra dans ce département toute sortie d'or. Enfin, propagande et aide donnée par tous les moyens (enseignement agricole, comités locaux de rendement agricole, etc) pour arriver à introduire dans notre agriculture tous les procédés modernes devant nous permettre d'ici à quatre ou cinq années, non seulement de ne plus importer ce qui est nécessaire à notre alimentation, mais de devenir exportateurs.

Les grandes questions sociales : Le travail et le capital — La coopération L'alcoolisme — La natalité

Dans l'ordre social, nécessité de mettre fin aux néfastes conflits du capital et du travail. Admettre à cet égard que si le capital doit être assuré d'une rémunération en rapport avec les risques, les travailleurs ont le droit de se voir réserver une participation plus grande aux profits de ces entreprises. L'intérêt de la production veut que non seulement le travail puisse faire entendre ses avis, mais qu'il se sente réellement partie prenante aux succès de l'entreprise par l'attribution d'une feuille de propriété. Développer le mouvement coopératif. Doter les Syndicats de la capacité civile pour leur indépendance et pour leur responsabilité. A chacun un logement salubre sans plus attendre l'effet des timides lois votées jusqu'à ce jour. Créer un système nouveau à effet plus rapide.

» Lutte énergique contre la tuberculose et l'alcoolisme, laisser à notre vin de France sa place de boisson vivifiante, mais poursuivre le poison qui tue. Pour cela, assurer l'écoulement total de l'alcool dans l'industrie. Rien n'aidera mieux au sauvetage et au développement des familles nombreuses. Mais le législateur ne devra pas s'arrêter là; il lui faudra, sous d'autres formes encore, venir au secours de la natalité fléchissante. La gratuité absolue de l'enseignement industriel ou agricole au delà de deux enfants. D'autres mesures d'aide ont encore été envisagées, il faudra les faire aboutir si nous voulons vraiment que la France retrouve la quantité et la qualité d'énergie appropriée aux conditions de la vie qui s'offre au nouvel essor de son génie.

» Messieurs, j'ai retenu votre attention trop longtemps; si j'ai parlé clair, vous avez pu voir que dans tous les problèmes de la vie nationale, tels que nous les impose notre grande victoire, j'en arrive toujours à conclure à la multiplication comme à l'accroissement de toutes les puissances de l'homme français. Tout le problème est là dans sa simplicité de conception, dans sa complexité de réalisation. Ce n'est rien de dire qu'on veut la France grande, le résultat dépend de nous. A l'œuvre ! Disons moins et travaillons plus au lieu de vivre dans la crainte de nous surmener.

» Que notre émulation soit une puissante reprise de l'historique vitalité d'une race qui a trop fait pour accepter de moins faire quand s'ouvrent à ses efforts les plus beaux champs d'activité ! Une civilisation trop raffinée peut détendre des ressorts. L'Allemand nous a rendu le service de nous rappeler au devoir envers nous-mêmes. L'Alsace et la Lorraine nous apportent d'assez belles ressources de volonté. Que notre ambition soit de les accroître encore !

» Tous les Français pour la grandeur et la beauté de la France !

» Tous unis pour le bien de l'humanité ! »

Le président du conseil et les ministres quittent la salle aux applaudissements des assistants et rentrent au commissariat général. A six heures et demie, le président et les ministres se rendent à l'hôtel de ville, où un punch leur est offert.

M. Petrotes, maire de Strasbourg, prononce une allocution à laquelle le président du conseil répond en proclamant une fois de plus la tendresse de la France pour l'Alsace et la Lorraine.

A sept heures et demie, une retraite aux flambeaux défile à travers les principales rues de la ville, qui est brillamment illuminée. Le président du conseil et les ministres assistent au défilé du haut d'un balcon de l'hôtel de ville.

Le discours de M. Clemenceau ET LA PRESSE

M. Clemenceau a parlé. A part quelques irréductibles, la presse ne ménage pas ses éloges à l'homme d'Etat éminent, comme au grand Français. Les journaux modérés insistent particulièrement sur les passages consacrés au bolchevisme. Dans le **Figaro**, M. Alfred Capus remercie le président du conseil de vouloir sauvegarder la liberté de conscience et maintenir l'union sacrée que seuls veulent rompre nos unifiés, puis il ajoute :

« Comme M. Clemenceau sait bien montrer, à côté de ces inspirateurs avoués « d'un régime » de sang comme il ne s'en vit jamais », l'affolement du parti unifié, craignant de rompre avec les professeurs de surenchère, se solidarisant avec la politique du crime jusqu'à mettre « en tête de liste, à Paris un officier inculpé » de provocation de militaires à la désobéis- » sance et de désertion à l'étranger ! » Oui, certes M. Clemenceau a raison. La France

Conseil suprême

L'occupation des régions contestées

Paris, 4 novembre. — Le Conseil suprême s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Stéphen Pichon. L'Italie était représentée par M. di Martino. Le Conseil a décidé que la présidence des commissions de plébiscite, ainsi que le commandement des détachements interalliés, seraient attribués, pour le district d'Allenstein, à la Grande-Bretagne; pour celui de Marienwerder, à l'Italie; pour la Haute-Silésie, à la France; pour Teschen, aux Etats-Unis. Pour le cas où les Etats-Unis déclareraient ne pouvoir assumer ces fonctions avant la ratification du traité, elles seraient provisoirement confiées à la France.

Le Conseil a également accepté la demande présentée par la commission européenne du Danube, dans le but d'être représentée à la Conférence sur le régime international du Danube, prévue par l'article 349 du traité de Versailles. Enfin, le Conseil a pris connaissance du rapport reçu hier de sir George Clerck, actuellement en mission à Budapest.

La prochaine séance aura lieu demain.

LA PAIX

Les Rhénans fleurissent les tombes de nos morts

Mayence, 4 novembre. — Un incident caractéristique a marqué hier la visite de nos troupes aux morts français inhumés dans le cimetière de Mayence. Comme le général Degoutte, à la tête de la délégation de nos soldats, arrivait avec des fleurs au cimetière, le cortège eut la surprise de voir que les tombes de nos héros avaient été fleuries par les soins du bourgmestre et de la population rhénane. Aussitôt, le général Degoutte a remercié le bourgmestre de ce geste.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Maisons-Laffitte

MARDI 4 NOVEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE L'HAUTIE (à vendre aux enchères), 2,000 fr., 1,900 mètres. — 1er, *Cinna* (Lancaster), à M. Henry Magnan; 2e, *Pandora* (Garner), à M. A. Eknayan; 3e, *La-Somnambule* (Bellhouse), à M. Ed. Martinez de Hoz.

Non placés : Liguell (R. Ferré), Rêve-de-Monnaine (Paillasse), Saudown-Park (O'Neill), Sahi (H. Howes), Ladyflitt (Marsh), Chineuse (Ch. Bartholomew), Senonches (Ch. Hobbs), Dormelles (R. Brethès), Enzenville (L. Niaudet), Laud-Lady (E. Bouillon).

Gagné de trois longueurs; le troisième à quatre longueurs.

Cinna (Val-Suzon et Chrithéis) est entraîné par Urbain David.

PRIX DE COLOMBELLES, 4,000 fr., 2,900 mètres. — 1er, *Anvin* (Bellhouse), à M. le comte de la Cimera; 2e, *Prince-Errant* (Garner), à M. A. Eknayan; 3e, *Louvain-IV* (O'Neill), à M. R. Michel.

Non placés : Oracle (A. Suc), Le-Moussel (R. Sauval), Nectar-III (Luc), Javelle (R. Wallon), Zepelinade (L. Robert), Chebba (Carbonnier).

Gagné d'une encolure; le troisième à trois longueurs.

Anvin (Fermoyle et Antithèse) est entraîné par H. Count.

PRIX D'HERBLAY (à réclamer), 3,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Le-Gros-Madame* (Mac Gee), à M. le baron E. de Rothschild; 2e, *La-Billardière* (J. Jennings), à M. James Hennessy; 3e, *Mousquet* (Bingham), à M. Pierre Paret.

Non placés : Le-Maximum (Barbé), Amiens (Bellhouse), Tricolore (Ch. Childs).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une longueur et demie.

Le-Gros-Madame (Prédicateur et Lady-Mora) est entraîné par Cl. Duval.

PRIX PRESTIGE, 4,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Magnum-II* (G. Thomas), à M. A. Eknayan; 2e, *Molitor-II* (R. Brethès), à M. Albert Ciret; 3e, *Folisous* (Granger), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Hermon (Paillasse), Corbulon (R. Ferré), Vive-Verdun (H. Howes).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à quatre longueurs.

Magnum-II (Bay-Cherry et Paulette) est entraîné par Joë Davis.

PRIX DE JOYENVAL

handicap, 10,000 francs, 2,000 mètres

1. **Ourq** (M. Allemand), à M. Jean Lieux.
2. **Cingh** (J. Jennings), à M. G. Eymard.
3. **Droit-au-But** (J. Maiden), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Eckmühl (Garner), Ad-Gloriam (Bellhouse), Rabanito (O'Neill), Lupercale (Mac Gee), Fauna (E. Allemand), As (J. Cooke), Djimmy (Atkinson), Allen (R. Brethès).

Gagné d'une courte tête; le troisième à une demi-longueur.

Ourq (Tagliamento et Odalisque) est entraîné par son propriétaire.

PRIX DES SABLONNETS, 3,000 fr., 1,000 mètres. — 1er, *Tic-Tac* (O'Neill), à M. Herbert Ewin; 2e, *Cri-du-Cœur* (Paillasse), à M. G. Christophe; 3e, *Ajaccio* (Garner), à M. Marghi-loman.

Non placés : Herlies (Mac Gee), Prouilly (G. Stern), Héliroscope (R. Robert), Surprise (H. Marsh), Il-en-Veut (J. Jennings), Rhododendron (G. Bartholomew), Kenitra (R. Ferré), Oresund (J. Taral), Flossy (R. Brethès).

Gagné de deux longueurs; le troisième à une longueur.

Tic-Tac (Prestige et Teestal) est entraîné par Defeyer.

RÉSULTATS DU PARI MUTUEL

CHEVAUX	PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.	CHEVAUX	PESAGE 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Cinna..... G	20 50	12 50	*Magnum-II* G	34 50	16 »
— .....P	11 »	6 »	— ....P	19 «	10 50
Pandora....P	13 »	8 »	Molitor-II..P	29 »	18 »
La-Somnambule P	13 »	7 50	Ourq.....G	77 »	38 50
Anvin.....G	25 50	16 50	— ....P	25 50	12 50
— .....P	11 »	5 50	Cingh.....P	54 50	24 »
Prince-Err. P	11 »	5 50	Droit-au-But. P	59 50	34 »
Louvain IV P	11 »	5 50	*Tic-Tac*.... G	60 »	29 «
Le-Gros-M. G	13 »	7 50	— .....P	24 50	10 »
— .....P	12 50	6 »	Cri-du-Cœur.. P	61 «	20 50
La Billardière. P	19 »	9 »	Ajaccio.....P	98 »	30 »

FOOTBALL RUGBY

Championnat de la Côte d'Argent

(Troisième journée)

BEGLAIS CONTRE MACARIENS

Dimanche, le C. A. béglais recevra, sur son terrain de Musard, à Bègles, l'équipe première de l'U. S. macarienne.

Cette rencontre constitue le troisième tour des éliminatoires des championnats et comporte un intérêt capital, le vainqueur devant disputer, le 16, le match de classement de première série contre l'Union Athlétique libournaise.

Association sportive du Midi contre Langonnais

Le 9 novembre, sur le terrain de l'A. S. M., à Saint-Mandé (Bègles), se disputera l'éliminatoire du match de classement. Le vainqueur matchera ensuite contre le Sporting athlétique bordelais le 16 novembre. Les Langonnais s'annoncent dangereux. Leur équipe ne connaît pas la défaite de cette saison.

LES « SANG ET OR » AU STADIUM

L'annonce de ce match sensationnel suscite un grand intérêt dans tous les milieux sportifs. Par leur brillante victoire sur l'Aviron bayonnais, les Perpignanais, sont considérés comme les favoris du Championnat de France. Ce qui confirme ce pronostic, c'est que, par deux fois, les fameux joueurs de Bayonne ont dû s'incliner devant les scientifiques équipiers catalans.

Au S. A. B., on s'apprête à former la meilleure équipe, et les nouvelles rentrées vont renforcer considérablement son team.

Il y aura du beau sport dimanche au Stadium.

STADE BORDELAIS U. C. CONTRE COGNAC

Dimanche prochain, l'équipe réserve du S. B. U. C. rencontrera sur son terrain du Bouscat l'excellent team premier de l'U. S. Cognaçaise.

CROSS-COUNTRY

L'ENTRAINEMENT

C. A. BÉGLAIS. — Jeudi 6 courant à 20 h. 30, entraînement à la salle des Patriotes, rue Adolphe-Thiers, à Bègles. Présence indispensable.

BOXE

AU WONDERLAND

Paris, 5 novembre. — Mardi soir, devant une nombreuse assistance, après un combat en 6 rounds de trois minutes entre Porcher et Berrey, ce dernier a été déclaré vainqueur aux points.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

6 NOVEMBRE 1918

L'ennemi est en retraite de la Belgique à la Lorraine. Nous entrons dans Verviers, Montcornet et Réthel.

La réponse des alliés à la demande d'armistice de l'Allemagne a été transmise à celle-ci : le maréchal Foch est seul qualifié pour traiter de cet armistice. L'Allemagne annonce l'envoi de plénipotentiaires.

Elections législatives

DE LA GIRONDE

LISTE D'UNION RÉPUBLICAINE CLÉMENCISTE

Pierre DUPUY, dép. s., comm. à la marine marchande.

Georges MANDEL, chef de cabinet de M. Clemenceau.

André BALLANDE, négociant-armateur, membre de la Chambre de commerce de Bordeaux, député sortant.

Gabriel COMBROUZE, conseiller général, maire de Saint-Emilion, député sortant.

Edouard EYMOND, vice-président du Conseil général, maire de Lugon, député sort.

Pierre DIGNAC, conseiller général, maire de La Teste, chev. de la Légion d'honn., croix de guerre, blessé de guerre.

Georges DALMES, préfet honoraire, propriétaire-viticulteur, officier de la Légion d'honneur.

Joseph CAPUS, directeur de la Station de viticulture de la Gironde.

Elisée FROUIN, propriétaire-viticulteur, docteur en droit, croix de guerre.

Paul GLOTIN, industriel, adjoint au maire de Bordeaux, ancien combattant.

Henri LORIN, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, ancien candidat dans la 3e circonscription de Bordeaux, chevalier de la Légion d'honneur.

Colonel PIGOT, mutilé, commandr de la Légion d'honneur, croix de guerre.

UNE LETTRE DE MM. P. DUPUY, MANDEL ET COMBROUZE

MM. Pierre Dupuy, Georges Mandel et Gabriel Combrouze nous prient de reproduire la lettre suivante qu'ils ont adressée à M. le Directeur du journal « La France de Bordeaux et du Sud-Ouest » :

Bordeaux, le 4 novembre 1919.

» Monsieur le Directeur,

» Vous avez pu, dans la pleine liberté de votre indépendance, constituer une liste composée de candidats d'opinions diamétralement opposées.

» Le moins que nous puissions en dire, c'est qu'en agissant ainsi, vous avez méconnu l'esprit et le texte de la nouvelle loi électorale.

» D'ailleurs, nous nous manquerions à nous-mêmes si nous n'affirmions pas hautement notre étroite solidarité avec tous nos compagnons de lutte, et si nous ne déclarions pas que nous n'avons ni ne pouvons avoir rien de commun avec des hommes qui, en essayant de renverser M. Clemenceau, ont failli faire triompher, par des voies plus ou moins obliques, une politique de luttes de classes au lieu de celle de justice et de concorde sociale dont nous nous réclamons. Il peut plaire à certains d'aller prendre des leçons de gouvernement dans la Russie de Lénine et de Trotsky; pour ce qui nous concerne, nous ne saurions jamais en faire autant.

» Nous ne doutons pas que vous n'ayez la courtoisie de publier cette lettre, et en vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués. »

LES RÉUNIONS

A LANGOIRAN

La réunion organisée à Langoiran par les candidats de l'Union républicaine clemenciste s'est déroulée dans le plus grand calme, avec une tenue aussi honorable pour les électeurs que pour les orateurs qu'ils ont entendus.

M. Henri Lorin

Sur l'invitation du président, M. Daniel Zéphyrin, assisté des citoyens Mouchenic et Lacoste, assesseurs, M. Henri Lorin ouvre la séance. Il expose, avec sa clarté et sa précision habituelles, les conditions dans lesquelles s'est constituée la liste, dont les candidats poursuivent tous le même but de concorde civique, par laquelle la France a remporté la victoire. Il remarque notamment que les querelles religieuses sont périmées, que les citoyens, pendant le terrible conflit, ont appris à se connaître les uns les autres et que la liberté, le droit commun, doivent être l'apanage de tous.

Il ajoute quelques mots sur le traité de paix, dont la négociation ne fut pas moins difficile que n'avait été la conduite de la guerre et dont il appartient à chaque Français pour sa part, dans l'ordre et par le travail, de continuer à faire une des plus belles réalisations de notre histoire.

Cette allocution, nette et vigoureuse, qui n'a pas duré plus d'un quart d'heure, a été chaleureusement accueillie par l'auditoire.

Le colonel Picot

« Tout ce pourquoi nos morts sont tombés doit être réalisé. » Telle est la devise, expose ensuite le colonel Picot, que le groupement a fait sienne. Plus de 1 million 400,000 Français ont donné leur vie pour que, dans la paix et la justice reconquises, la France redevienne grande et prospère. Il faut que leur volonté soit faite. Elle ne peut l'être que par l'union de tous les hommes de bonne volonté, oubliant leurs anciennes querelles pour aborder résolument l'angoissant problème du relèvement national. Tous les citoyens qui ont fait la guerre, quelles que fussent leurs opinions, ont également versé leur sang dans la tranchée, tous étaient unis par l'idéal commun qu'ils défendaient les armes à la main. Cette union doit persister dans la paix. Il s'agit de travailler et non de se quereller, et surtout de faire rendre justice aux victimes de la guerre.

Le colonel expose sa conception de l'armée de demain; il traite en particulier de l'instruction des chefs, qui devra être pénétrée de ce principe essentiellement démocratique, qu'il faut mériter la confiance, l'obéissance et l'affection des hommes par le savoir, par l'exemple dans le danger et par la sollicitude dont on les entoure.

« Guerre à la routine ! termine le colonel Picot. Construisons l'armée nouvelle avec des idées nouvelles ! »

M. Capus

Le distingué professeur d'agriculture succède au colonel Picot, dont le discours a été couvert d'applaudissements. M. Capus expose un programme agricole qui témoigne d'une connaissance approfondie des intérêts de la région et d'un réel esprit pratique. Il fait le procès de la doctrine collectiviste, dont il signale les erreurs et les dangers, erreurs et dangers particulièrement sensibles en ce qui concerne l'application à la terre de ces théories stériles.

Inutile d'ajouter que ce langage de forte et saine raison rencontrera l'approbation unanime des auditeurs. Ce n'est certes pas dans cette région girondine, où demeurèrent toujours si vivaces les belles qualités françaises de bons sens et de mesure, que le néfaste communisme trouvera jamais un écho.

M. Paul Glotin

M. Paul Glotin déclare ensuite qu'en sa qualité d'industriel et de négociant, il entend s'occuper tout spécialement de défendre l'écoulement de nos vins à l'étranger. Il est convaincu d'être ainsi aussi utile au commerce qu'à la viticulture, dont les intérêts sur ce point sont étroitement liés. Nos vins, toujours les premiers au point de vue qualité, sont handicapés par bien des causes en ce qui concerne la vente. Et d'abord par la vague de prohibition, qui après avoir condamné 100 millions d'Américains à ne boire que de l'eau, menace certains autres pays, où la propagande des Sociétés de tempérance s'exerce d'une façon violente et exagérée. C'est ensuite la concurrence déloyale, par l'usurpation des noms des régions et des vins les plus réputés de notre sol. Mais là, un grand pas a été fait, à la signature du traité de paix, puisque l'Allemagne s'est engagée à respecter la convention de Madrid et qu'elle n'avait jamais voulu la reconnaître jusqu'ici, ce qui lui permettait de se livrer à une sophistication de nos vins, aussi malhonnête que productive.

C'est la stricte application de cette clause si importante qu'il importe d'obtenir, et M. Glotin s'y emploiera dans la mesure de ses moyens. De même il faut aussi combattre la prohibition totale et s'occuper de tous les autres grands problèmes qui intéressent le commerce et l'agriculture.

M. Elisée Frouin

M. Elisée Frouin, qui a fait toute la guerre comme sergent et sous-lieutenant mitrailleur au 34e, expose les revendications des anciens combattants. Ceux-ci sont le nombre, donc la force. Et ils ont le magnifique prestige de la victoire. Mais pour faire triompher ces revendications, il faut envoyer au Parlement des hommes décidés à les faire aboutir.

M. Elisée Frouin continue et fait ressortir combien les anciens combattants sont attachés aux idées d'union qui ont pris naissance dans la tranchée et qu'il importe de maintenir pour pouvoir refaire la France. Il termine, au milieu des plus vifs applaudissements, en faisant appel à la fraternité sociale.

C'est sur ces mots que prend fin cette réunion, dont le succès comporte un enseignement déjà très net : le langage du bon sens sera entendu en Gironde.

A PESSAC

Dans la salle de l'Elysée ont eu lieu, lundi, vers trois heures de l'après-midi, une réunion des candidats clemencistes.

MM. Ducour, président; Léglise et Rigolet, assesseurs, prennent place sur l'estrade.

M. Lorin expose son programme avec une grande netteté. Il dit le rôle qu'a joué le grand patriote Clemenceau; c'est pourquoi il est fier de faire partie de la liste d'union républicaine en tête de laquelle figure le collaborateur du président du conseil.

Des applaudissements répétés soulignent la péroraison du candidat Lorin.

M. Mandel vient ensuite développer le long programme politique, économique, financier et social. Il le fait avec clarté et précision. Aussi les deux cents électeurs présents ne lui ménagent-ils point leurs applaudissements.

A ARES

A six heures du soir une autre réunion du même comité républicain se tenait à Arès devant un nombreux public. Des marins étaient en grand nombre. Président : M. Ducamin, maire; assesseurs : MM. Rémy et Leyste.

M. Pierre Dignac, conseiller général, fait l'exposé de la situation politique et développe son programme. Il est écouté religieusement par les auditeurs, qui l'ovationnent.

A AUDENGE

Lundi soir, à Audenge, MM. Dignac, Ballande et Mandel étaient venus porter la bonne parole au nom de la liste d'union clemenciste.

C'est devant une salle comble que M. Dignac a le premier pris la parole. Il a exposé le programme de la liste et a tenu tout particulièrement à préciser les motifs de haute portée politique qui ont amené d'anciens amis à se diviser en deux camps. M. Dignac ajoute, aux applaudissements vibrants de l'auditoire, que dans la division qui s'est produite, ses amis et lui sont restés fidèles à M. Clemenceau.

M. Ballande lui succède à la tribune. Il désire avant tout rendre un pieux hommage à la mémoire de Raoul Johnston, dont il avait jadis patronné la candidature dans cet arrondissement, et qui est glorieusement tombé au champ d'honneur. Le député de la Gironde indique ensuite les liens étroits qui l'unissent avec le monde maritime, et tout l'auditoire d'applaudir quand M. Ballande rappelle que c'est sur son initiative et sa demande que l'on a procédé à la démobilisation anticipée des inscrits maritimes. Il termine en disant sa joie d'avoir auprès de lui, sur la liste d'union formée en Gironde, le collaborateur de dix-sept ans et le chef de cabinet de M. Clemenceau. Des applaudissements prolongés marquent la fin du discours de M. Ballande.

M. Mandel prend à tour la parole, et avec la clarté et la précision qui lui sont coutumières il fait connaître l'œuvre du ministère et en particulier la partie relative au traité de Versailles.

En exposant tous les détails sous un jour nouveau et d'une façon lumineuse, il montre à l'auditoire les avantages considérables qui doivent résulter du traité si la future Chambre sait en faire exécuter fidèlement l'application.

Les auditeurs, manifestement impressionnés par le remarquable discours du chef de cabinet de M. Clemenceau, lui font un magnifique succès dans lequel ils confondent et unissent tous les candidats clemencistes.

M. Georges Mandel, candidat à la députation de la liste d'Union républicaine clémenciste, ayant été invité au banquet offert par la Fédération des Syndicats indépendants des employés de banque et de bourse de Bordeaux, a adressé à son distingué président la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» J'aurais voulu être aujourd'hui des vôtres. Mais, des engagements antérieurs m'en empêchent, à mon vif regret. Qu'importe d'ailleurs ma présence ? Vous savez que j'ai déjà dit dans de nombreuses réunions que je suis tout acquis aux légitimes revendications des membres de votre Association. Je n'aurais pu en venant que transformer en manifestation politique un banquet qui doit avoir un caractère essentiellement corporatif.

» Sachez seulement que je ne suis pas de ceux qui ont un langage variable selon le lieu et la qualité de leur interlocuteurs. Je m'honore d'avoir été, dix-sept années durant, sous le feu croisé des accusations les plus contradictoires et les plus injustes, le collaborateur fidèle de M. Clemenceau. Et le président du conseil est le premier, si je ne m'abuse, qui ait dit dans un discours retentissant, qui remonte à plus de trente ans, qu'il n'y avait pas que l'ouvrier de l'usine ou des champs qui fut lui aussi un prolétaire digne de la sollicitude des pouvoirs publics.

» La tâche de l'employé est obscure et modeste. Certes, il ne formule pas ses justes désirs par des manifestations théâtrales, mais il n'en a pas moins des droits. Or, le monde ne doit pas être livré aux violences de quelques énergumènes. On peut avoir raison, parfois même souffrir sans crier. Et vous êtes de ceux-là.

» Pour cela, vous pouvez être assurés que si je ne participe pas à votre réunion, je n'en suis pas moins de cœur avec vous et je tiendrai toujours à honneur, à travers toutes les vicissitudes de fortune, à être le défenseur vigilant de votre noble cause.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

» Georges MANDEL. »

La lecture de cette lettre a été accueillie par d'unanimes applaudissements.

Les réunions prochaines

Le comité de l'Union républicaine clemenciste organise les réunions suivantes :

GUITRES, jeudi 6 novembre, à 10 heures.
COUTRAS, jeudi 6 novembre, à 15 heures.
LIBOURNE, jeudi 6 novembre, à 20 h. 30.

Une conférence de Probus

L'Association « France » (Association nationale pour l'organisation de la démocratie) organise pour le mardi 11 novembre, à vingt heures trente, à l'Athénée, une conférence publique avec le concours de M. Correard (Probus), son fondateur.

Le sujet de la conférence sera le suivant : « La nouvelle méthode politique ».

Une réunion du Comité aura lieu le vendredi 7 courant, à vingt heures trente, à l'hôtel Gobineau. Les adhérents de l'A. N. O. D. sont priés d'y assister.

NE PORTEZ PLUS VOTRE BANDAGE. — Si vous êtes atteint de cette décourageante infirmité nommée hernie, ne manquez pas d'aller vous faire examiner gratuitement, ou d'envoyer votre adresse à la succursale de l'**INSTITUT ORTHOPÉDIQUE** de Paris, 23, rue du Mirail, près la Grosse-Cloche, à Bordeaux. Vous recevrez gratis et franco, discrètement emballée, sans marques extérieures, la nouvelle méthode du Docteur LIVET-GARIGUE, l'éminent spécialiste herniaire de la Faculté de médecine de Paris. Avec cette précieuse méthode, vous n'aurez plus besoin de porter de bandages gênants ou de courir les risques d'une opération. Vous avez intérêt à écrire tout de suite, puisque cela ne vous coûte rien et ne vous engage à rien.

Le mouvement corporatif

LES EMPLOYES DE COMMERCE

Treizième journée

Communiqué du comité de grève

« Mardi matin, les employés en grève ont tenu une réunion où ils ont émis un vote pour les quatre magasins. Ce vote avait une importance capitale pour la suite à donner à ce mouvement : pour ou contre la continuation de la grève.

» En dehors de toute influence du comité de grève, le scrutin a donné moins de 8 0/0 pour la reprise immédiate du travail. Encore faut-il noter un certain nombre d'employés tenus par le besoin de pain.

» L'après-midi, le comité de grève fait connaître ses décisions. C'est à regret que le comité aperçoit une crise plus aiguë; cependant, il faut lutter avec plus d'énergie que jamais.

» Jusqu'à présent, le mouvement a été un magnifique succès dans lequel ils confondent et unissent tous les candidats clemencistes.

— Pendant la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans les bureaux de M. Moundy, commerçant, 95, quai de Paludate. Ils y ont dérobé une machine à écrire.

— Un sujet espagnol, nommé Navas, avait été victime, ces jours-ci, d'un vol de portefeuille renfermant 625 fr. L'auteur du délit, son compagnon de chambre, José Oriol, sujet espagnol également, a été découvert et écroué.

Portefeuille perdu

M. Henri Chanté, d'Alger, de passage à Bordeaux, où il est descendu 7, rue Pénicaud, a perdu, mardi, aux abords du Grand-Théâtre, un porte-billets contenant 230 fr. et des timbres.

Probité

M. Joseph Roux, étudiant, 15, rue de Navarre, a trouvé, le 1er novembre, une montre-bracelet à remontoir, qu'il tient à la disposition du perdant.

Au personnel employé par les Américains

Les autorités américaines ont été saisies, au cours de l'année 1919, de requêtes présentées par des ouvrières et ouvriers français et étrangers qui réclamaient soit des indemnités de licenciement soit des reliquats de salaire. Toutes ces réclamations ont été examinées ou sont en cours d'examen et recevront une solution conforme aux accords par lesquels les services de l'armée américaine se sont engagés à accorder au personnel qu'ils employaient des avantages dont bénéficiait le personnel employé dans les mêmes conditions par les services français.

Le bureau américain qui a été maintenu à Paris pour suivre ces réclamations devant être prochainement dissous, les intéressés sont avisés que les réclamations restant à produire doivent parvenir avant le 11 novembre 1919 à M. le Chef du Labor Bureau A. P. O. 702, Paris.

Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS

SYNDICAT DES OFFICIERS-MÉCANICIENS BREVETÉS DE LA MARINE DU COMMERCE. — Réunion générale le 5 courant, de 17 h. 30 19 heures. — Questions diverses.

GROUPEMENTS CORPORATIFS

ARTISTES MUSICIENS. — Assemblée générale le vendredi 7 novembre 1919, à quatorze heures, à la Bourse du Travail.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ALIMENTATION (Section culinaire). — Les ouvriers cuisiniers de Bordeaux sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le mercredi 5 novembre, à trois heures précises du soir, Bourse du travail. — Urgence d'y assister.

COURS ET CONFÉRENCES

COURS DE STÉNOGRAPHIE A LA BASTIDE. — Les inscriptions aux cours hebdomadaires, publics et gratuits de sténographie, organisés à la Bastide par la Fédération sténographique française (méthode Canton-Delmas) seront reçues à la prochaine leçon.

Ecole des garçons rue Léonard-Lenoir, dans deux salles distinctes, mercredi 5 novembre, à 8 h. 15 du soir (jeunes filles), à 8 h. 30 du soir (jeunes gens). Droit d'inscription : 2 francs.

SOCIÉTÉS ARTISTIQUES

AMICALE ARTISTIQUE. — Assemblée générale jeudi 6 courant, à neuf heures du soir, au local, 36, rue Lamothe.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRÊT D'EAU. — Le maire de Bordeaux a l'honneur d'informer le public que, par suite des travaux de fontainerie à exécuter sur les conduites d'eau de la ville, il sera fait, pendant la journée de jeudi 6 courant, de sept heures du matin à huit heures du soir, un arrêt d'eau quai de Brazza (des chantiers de la Gironde à la cité Martin-Videau).

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Si Offenbach fut proclamé Roi de l'opérette, manière délicate et traîtresse de l'enfermer dans un domaine riant, mais restreint, le brillant compositeur chercha plus d'une fois à conquérir d'autres fiefs musicaux. Ce prisonnier d'un nouveau genre trouva le prétexte d'une dernière évasion avec les « Contes d'Hoffmann dont (nous l'avons dit en analysant brièvement cet opéra) il ne devait pas voir le triomphe. Trente ans après la création, au cours d'une reprise à l'Opéra-Comique, on resta étonné de l'attrayante verdeur de cette œuvre. Sans doute, dans les « Contes » que le Grand-Théâtre nous donne parés de beaux décors et de charmants costumes, on est surpris de découvrir un Offenbach assagi, usant d'un style presque châtié; sans doute, on devine qu'un bon technicien est passé par là. Oui, Ernest Guiraud, prix de Rome, a corrigé et mêlé les pages de cette partition, comme il l'a orchestrée; mais, déjà, Offenbach avait fait un effort pour hausser le ton de son œuvre, pour plier et adapter son inspiration au sujet. Au surplus, une qualité qui lui appartient en propre : le sens du théâtre, se révèle dans les « Contes ». Les morceaux ne sont pas passés au laminoir; leur relative concision leur vaut de ne pas lasser le public. Sans peser, sans rester, l'auteur a le droit au bis. Pas de détours ni de développements superflus. Il emploie la méthode directe, celle qui touche et qui plaît. Dans ce triptyque des amours d'Hoffmann, Offenbach a mis de la tendresse et de la vivacité de la jeunesse et du mystère, de la grâce, de la passion et, il en fallait, du fantastique. Il y a aussi, traversant le crescendo dramatique qui aboutit à ce poignant quatrième acte, des mélodies exquises qui donnent à cet opéra une poétique fraîcheur.

Toutes ces nuances, toutes ces qualités, M. René Chauvet a su excellemment les faire ressortir, car, tandis que son associé, M. Perron, donnait à la mise en scène ces soins qui nous ont valu de si belles présentations, M. Chauvet dirigeait les études musicales. Mardi soir, il est monté au pupitre et a conduit l'orchestre avec une souple autorité, une conviction artistique et une chaleur qui ont assuré le succès de la partition.

Les interprètes des « Contes d'Hoffmann » sont dignes de louanges. M. Fernand Lemaire se montre sous le double aspect du ténor et du bouffe. Le ténor chante avec charme, sa voix solide à l'épreuve de toutes les épreuves; il a du lyrisme sans exagération et de l'émotion sans « mélodramatisme ». Le pianiste accompagne la chanson d'amour du quatrième acte avec l'assurance du virtuose accoutumé à de plus difficiles exploits. Mlle Marie Tissier est tour à tour une Olympia vocalisant à ravir, une Giuletta coquette et une Antonia émouvante. Ce rôle d'amante en partie le rôle de cette chanteuse fort experte et une comédienne adroite. Mlle Tissier fut l'une et l'autre.

M. Mazens incarne l'esprit du mal; il est successivement Lindorf, Coppelius Dapertutto et le docteur Miracle, c'est-à-dire Satan en quatre personnes. M. Mazens, dont nous connaissons les qualités vocales, possède un talent de composition fort savoureux. Son quatuor infernal est vigoureusement dessiné et son Miracle est vraiment hallucinant. M. Ricard, dans Crespel, est paternel et dramatique à souhait. Mlle Treps porte avec une juvénile crânerie le travesti, et chante agréablement la phrase de Nicklausse. M. Laroche est parfait dans plusieurs rôles, de même que M. Revaldi Cormerais, Mme Cazalis, etc. Le ballet intervient dans les « Contes », mais à titre presque figuratif. Les danseuses font un petit tour de valse et puis s'en vont. C'est court et c'est charmant. Les chœurs étaient bien stylés.

L'auditoire a chaleureusement accueilli l'œuvre et longuement applaudi les artistes.

H. B.

Mercredi, à huit heures précises, « Sigurd », avec Mlle Demougeot, de l'Opéra (Brunehilde); Nadiany (Hilda) et Laughlin (Uta), et MM. Robert Couzinou, de l'Opéra (Sigurd), Mazeno, de l'Opéra (Gunther), Nicolas Lassalle (Hagen) et Barreau (le prêtre d'Odin).

Aux deuxième et quatrième actes, ballet. Orchestre sous la direction de M. Razigade.

Vendredi, soirée de gala : « Les Contes d'Hoffmann ».

APOLLO

Tous les soirs, « Flup !... » triomphe à l'Apollo. Jeudi, inauguration des matinées de famille, « Miss Helyett ». Vendredi, premier gala d'hiver, début de la célèbre troupe japonaise Yamagata, qui paraîtra au deuxième acte de « Flup !... ».

BOUFFES

Mercredi, grand gala, « Hernani », avec Mlle Marguerite Moreno dans le rôle de doña Sol; MM. Léon Segond, Georges Desmarès, Dallet.

Jeudi commenceront les représentations de « la Revue affolante », de Ba-Ta-Clan de Paris, avec des décors, costumes et les artistes, sous la direction de l'impresario Rasimi.

TRIANON

Mercredi et jeudi, deux dernières représentations de l'énorme succès « la Gamine », l'exquise comédie de Pierre Véber et Henry de Gorsse. Il faut vite retenir ses places pour applaudir Jane Lobis, à l'art si spontané; les excellents comédiens de Nevry, Harley, Guise, Milloux; Mmes Clémens, Musset, Diska, etc.

Pas de matinée jeudi. Vendredi, reprise de « Papa », avec Roger Bonal et Jane Lobis. Samedi, matinée de « Papa ».

ALHAMBRA

Tous les soirs et jeudi en matinée, « Un Tour de Foire », fantaisie en 3 tableaux, de R. Fontenay, interprétée par M. Ferrey et Berdboin, W. Sarbrge, Ramos, Busquet, Refnat, Verva et Mmes A. Chabry, Delcher, Deroye.

ALCAZAR

Samedi et dimanche, « les Misérables », avec toute la troupe. En raison du succès, qui va toujours s'accentuant, la direction invite le public à louer ses places assez à l'avance. On a refusé du monde dimanche dernier.

SAINT-PROJET-CINEMA

Jeudi, en matinée et en soirée, « l'Envie », avec Francesca Bertini. En raison de la longueur de ce beau spectacle, la séance commencera à deux heures et demie précises.

THEATRE GIRONDIN (Chemin de Pessac)

Jeudi, à 2 h. 30 et à 8 h. 30 : J'accuse, 2e épde, etc.

ETRE BELLE ! Ce sera votre apanage, Madame, en vous adressant au « SALON DE BEAUTÉ COMŒDIA » (tél. 24.79) pour tous les soins de la chevelure, du visage et des mains.

SPECTACLES du 5 novembre

GRAND-THEATRE. — 3 h. 30 : « Sigurd ».
APOLLO. — 8 h. 30 : Flup !
BOUFFES. — 8 h. 30 : « Hernani ».
TRIANON. — 8 h. 30 : La Gamine.
SCALA. — 8 h. 30 : Enfin, seuls ! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Mon tour de foire !
SKATING-PALACE. — Patinage et bal à 8 h. 30.

PLUS DE CHEVEUX GRIS, PLUS DE TRACAS POUR LES NUANCÉES. Avec LE COLORAT, teinture inoffensive à base de henné, on obtient toutes les couleurs. Se vend et s'applique par des spécialistes chez le seul dépositaire : HENRY, 46, cours du Chapeau-Rouge, Téléphone 10.71, Bordeaux.

Crème pour Chaussures Eclipse

SAVON du CONGO Blanchisseur du Teint VICTOR VAISSIER

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux). ORFEVRERIE CHRISTOFLE

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 4 novembre

Berthe Lasserre, 20 ans, cité Pourmann, 23. Mme Castandet, 37 ans, r. Croix-de-Seguey, 78. Mme Justin, 44 ans, rue Sainte-Colombe, 18. Veuve Rochat, 60 ans, rue Renière, 29. Mme Clavé, 62 ans, rue de Patay, 42. Mme Loubradou, 70 ans, pl. du Gd-Marché, 29. Veuve Dubroca, 71 ans, cours Saint-Louis, 99. Mme Heurtemotte, 73 ans, rue Prémeyzland prolongée, 18. Veuve Lanternas, 74 ans, rue Buhan, 22. Jacques Déducret, 78 ans, r. Fondaudège, 190.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Pouney et leurs enfants, les familles Eymé, Lanlan, Milon et Montaudon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Aimée MILON,

qui auront lieu le 6 courant, en l'église de Mérignac.

On se réunira à la maison mortuaire, à Cardayre, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

CONVOI FUNÈBRE Mme et M. François Dario, Mme Dario, MM. René et Louis Dario, les familles Martinot, Dario, Germié, Langlois ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

André DARIO,

leur fils, frère, petit-fils et neveu.

La levée de corps aura lieu au Bouscat, 7, rue Châteaubriand, le jeudi 6 novembre, à huit heures quinze.

Les obsèques auront lieu à Libourne, le même jour. Départ de la gare de Libourne à une heure du soir.

Il ne sera pas fait d'